

NUIT BLANCHE ÉDITEUR

Louis Fréchette

épistolier

Jacques Blais
Hélène Marcotte
Roger Saumur

Avenir des plus incertains particulièrement pour Fréchette: le jeune avocat entre dans la carrière professionnelle, de toutes, sans aucun doute, la plus encombrée, le jeune poète sait déjà d'expérience que l'exercice de la poésie se fait, sur le plan financier, en pure perte (il souffre encore des méventes de son premier recueil, au titre où se concentraient d'emblée ses aspirations les plus vives: *Mes loisirs*), le jeune libéral apprend à ses dépens que les paroles tombées du haut de la chaire sont parfois plus redoutables que les paroles proférées du prétoire.

Or, aucun de ces obstacles initiaux ne détourne cet esprit volontaire de la réalisation d'un programme d'action

LOUIS FRÉCHETTE
ÉPISTOLIER

Les Cahiers du Centre de recherche en
littérature québécoise de l'Université Laval
sont dirigés par

Marie-Andrée Beaudet, Robert Dion et
Frances Fortier

Série « Séminaires »

1. *Analyse génétique d'un épisode de Menaud maître-draveur. La mort de Joson*, sous la direction de Jacques Blais.
2. *Le dossier épistolaire de Menaud maître-draveur. 1937-1938*, sous la direction de Jacques Blais.
3. *Les voies du fantastique québécois*, sous la direction de Maurice Émond.

JACQUES BLAIS

HÉLÈNE MARCOTTE

ROGER SAUMUR

LOUIS FRÉCHETTE
ÉPISTOLIER

Les Cahiers du Centre de recherche
en littérature québécoise

Québec
Nuit blanche éditeur
1992

Des subventions du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSHC), volet « Aide aux colloques savants au Canada », et du fonds FCAR, volet « Centres de recherche », ont permis la publication de cet ouvrage.

Composition : Isabelle Tousignant

Révision du manuscrit : Jacques Blais et Guy Champagne

Conception graphique : Anne-Marie Guérineau

Nuit blanche éditeur

1026, rue Saint-Jean, suite 405, Québec (Québec), G1R 1R7

Diffusion pour le Québec : Dimédia

539, boul. Lebeau, Saint-Laurent (Québec), H4N 1S2

© Nuit blanche éditeur et les auteurs

Tous droits réservés

Dépôt légal, 3^e trimestre 1992

Bibliothèque nationale du Canada

Bibliothèque nationale du Québec

ISBN : 2-921053-11-X

AVANT-PROPOS

Nous tenons à préciser que les trois premiers textes de ce recueil furent présentés lors d'un colloque organisé par le Centre de recherche en littérature québécoise (CRELIQ) de l'Université Laval. Ce colloque, intitulé « La constitution de la littérature québécoise au XIX^e siècle » a été tenu au pavillon Charles-de Koninck de l'Université Laval les 7, 8 et 9 juin 1988.

Le dernier des quatre textes qui composent ce livre a pour sa part été publié originalement dans le numéro quatre de la *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français* (1982), consacré à l'édition critique.

L'éditeur

JACQUES BLAIS

L'épiciier des poètes

ou Louis Fréchette épistolier

et la constitution d'une littérature

Du point de vue de Louis Fréchette épistolier, la constitution de la littérature québécoise (en son temps, canadienne-française), c'est d'abord la constitution de *sa* littérature. Et l'on ne saurait l'en blâmer, étant donné, comme il le confie amèrement, le 2 juillet 1886, à Amédée Papineau, le fils du « grand patriote », que « [l]e *Res angusta domi*¹ frappe bien trop souvent à [sa] porte² ».

Juchés, lui et d'autres camarades, dans leur mansarde du Palais, les basochiens aux maigres ressources – entre de rares cours à la Faculté de droit, d'ingrats travaux de copie chez l'avocat qui leur sert de tuteur, des

-
1. « L'étroitesse de la vie domestique », début du v. 165 de la 3^e *Satire* de Juvénal.
 2. On trouvera les sources des lettres de Fréchette dans l'édition critique des *Lettres*, à paraître d'ici à quelques années aux Presses de l'Université Laval.

rédactions de chroniques de faits divers pour l'un des quotidiens de l'endroit, de traductions pour l'un quelconque des services gouvernementaux et de discours de campagne électorale pour appuyer tel ou tel candidat dans les localités de la région – ne considèrent pas sans de vives appréhensions cet avenir où il leur faudra gagner leur vie.

Avenir des plus incertains particulièrement pour Fréchette : le jeune avocat entre dans la carrière professionnelle, de toutes, sans aucun doute, la plus encombrée, le jeune poète sait déjà d'expérience que l'exercice de la poésie se fait, sur le plan financier, en pure perte (il souffre encore des méventes de son premier recueil, au titre où se concentraient d'emblée ses aspirations les plus vives : *Mes loisirs*), le jeune libéral apprend à ses dépens que les paroles tombées du haut de la chaire sont parfois plus redoutables que les paroles proférées du prétoire.

Or, aucun de ces obstacles initiaux ne détourne cet esprit volontaire de la réalisation d'un programme d'action qui n'a pu que se préciser et se fortifier en cours de route : gagner sa vie par l'écriture et, à cette fin, travailler,

dans la mesure de ses moyens, à la reconnaissance sociale du métier d'écrivain³.

La réalisation de la carrière d'un écrivain comme Fréchette, c'est peut-être à travers le réseau de sa correspondance qu'elle se raconte avec le plus de précisions. Bien qu'elle porte en même temps témoignage sur de nombreux autres éléments de vie, la correspondance de Fréchette apparaît en effet utile, de façon toute spéciale, par ce qu'elle révèle ou fait deviner des secrets d'une fabrique d'écriture, de publication et de diffusion, qui n'offre toutefois rien d'exemplaire, puisque, dans ce domaine, chaque cas a toutes les chances d'être unique.

D'après l'état actuel de l'inventaire, le corpus fréchettien compte environ quatre cents lettres expédiées et mille six cents lettres reçues. Des quelque quatre cents lettres expédiées, objet d'une édition critique en cours de

-
3. Indice public du progrès de cette ambition qui sera, en définitive, satisfaite : dans le répertoire unilingue anglais des adresses de John Lovell pour la ville de Montréal, la profession de Fréchette se lit, après traduction, de 1881 à 1891, « avocat » ; en 1892, « journaliste » ; en 1893, « poète » ; de 1894 à 1903, « poète et journaliste » ; enfin, de 1904 à 1906, année de la dernière mention de son nom dans le répertoire, « auteur ».

préparation⁴. une trentaine eurent pour destinataire Paul Blanchemain (voir *infra* l'étude d'Hélène Marcotte, p. 33-50) et une soixantaine Alphonse Lusignan (voir *infra* l'étude de Roger Saumur, p. 51-63). La présente étude traitera des lettres restantes, dans la perspective de la constitution de la littérature québécoise au XIX^e siècle. Si peu satisfaisants qu'ils soient, les renseignements disponibles illustrent avec un certain relief le caractère on ne peut plus pragmatique de l'activité de Fréchette dans ce domaine – comme en d'autres.

Nous autres, Québécois, ou ce qu'il en reste, nous avons été payés – et mal payés – pour apprendre que les élections, comme le bégayait, vers 1890, sur les *hustings*, le journaliste et homme politique Joseph-Israël Tarte, « ça ne se fait pas avec des prières ». Eh bien ! la littérature non plus. « Curieux diptyque », direz-vous, plagiant Jean-Aubert Loranger ; on

4. Cette édition critique des lettres de Fréchette a bénéficié d'une subvention de deux ans du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSHC) ; elle sera réalisée avec le concours d'une équipe d'étudiants de 2^e ou de 3^e cycle de l'Université Laval : Anne Carrier, Denis Carrier, Christine Hamel, Hélène Marcotte, Pierre Rajotte, Roger Saumur et Claude Viel.

peut tout au moins supposer que les lecteurs et lectrices ont au moins en commun avec les électeurs et électrices d'ignorer la plupart du temps les tenants et aboutissants des opérations discursives qu'on leur destine. Et justement, les lettres de Fréchette lèvent le voile sur les tractations de coulisses de l'œuvre littéraire, là où les démarches, les projets et les rêves, les quêtes de revenus et la chasse au prestige signifient autant – mais autrement – que les produits. Car quiconque se veut efficace et pratique (et Fréchette est de cette espèce) se doit de ne négliger aucune des étapes de la chaîne de production de l'œuvre littéraire : son élaboration, sa diffusion, sa réception. En tout et partout, il s'agit de bien gérer ses affaires : Fréchette n'est pas de ceux qui, comme il l'écrit lui-même à Lusignan, le 22 mars 1870, à propos d'une ex-dulcinée chicagouine, jettent « les louis par les fenêtres » – calembour oblige.

Les conditions d'élaboration de l'œuvre littéraire

Les lettres retrouvées de Fréchette nous renseignent sur la genèse de quelques-uns de ses textes, ce dont Hélène Marcotte, traitant ci-dessous des lettres à Paul Blanchemain, et

Roger Saumur, des lettres à Alphonse Lusignan, donneront des exemples parmi les plus notoires. À vrai dire, le reste du corpus n'offre guère de cas dignes d'attention : à peine pourrait-on signaler des projets de création de poèmes de circonstance, comme les odes à Mgr de Laval, à lady Aberdeen, au souvenir du Collège de Nicolet, à la mémoire de Jean-Baptiste de la Salle, le fondateur des Frères des Écoles chrétiennes. Signalons deux cas d'avortement : d'une part, trois lettres (2 juillet, 15 et 19 octobre 1886) à Amédée Papineau disent l'intention, l'impulsion, puis l'extinction d'un projet de poème sur « La Liberté éclairant le monde » : Papineau, à la tête d'un comité de Québécois participant à cette « grande fête de la civilisation » (lettre du 2 juillet), se serait fait l'interprète de Fréchette et aurait lu ce poème aux cérémonies new-yorkaises d'inauguration de la statue du sculpteur Bartholdi, le 28 octobre 1886 ; d'autre part, une lettre non datée (automne 1883 ?) à Joseph Marmette dresse l'ébauche des personnages d'une pièce en préparation, qui pourrait bien être *L'héroïne de Saint-Eustache*, annoncée dès 1880, et presse le destinataire de contribuer à mettre au point un dénouement qui exalte le sacrifice de l'héroïne « pour se venger de son village & se venger des

Anglais ». De toute évidence, les deux compères ne s'entendent pas sur l'issue à donner à la pièce. Fréchette émet l'hypothèse qu'« [o]n peut bien faire intervenir les volontaires », et il l'assortit d'une justification digne de notre inconscient collectif avarié : « Ce sera beaucoup plus facile de tomber dessus que d'attaquer les Anglais ». Puis il ajoute :

Je sais bien que les difficultés que tu signales sont très fortes, mais il s'agit de faire de l'argent, & c'est un sujet qui prendra mieux que tout autre. Plus tard nous travaillerons à autre chose. [Avant de conclure, cette proposition :] Si tu veux faire un roman pour journal hebdomadaire, tu peux avoir 500 \$.

Ces propos donnent le ton de toute une série de préoccupations relatives à la rentabilité de l'œuvre littéraire. Avec son franc-parler habituel, Fréchette l'admettrait sans vergogne : une bonne partie de son œuvre est de nature alimentaire. On le voit lorgner du côté du théâtre, préméditer des pièces dont le succès, estime-t-il à tort ou à raison, saurait lui garantir, surtout avec le gain d'un public hors frontières, d'alléchants revenus. Il mise sur des vedettes, comme Sarah Bernhardt, M^{me} Rhéa ; sur des genres à la mode, l'opéra, le

mélodrame ; sur la création collective, recrutant des collaborateurs, surtout étrangers, des nègres, comme on dit dans le métier. Mais les nègres se rebellent, comme on le voit d'après cette lettre du 24 avril 1896 qu'il adresse à Maurice de Pradel, Français de passage et littérateur d'occasion, lequel, à cor et à cri, réclamait son dû dans l'exploitation de la trop fameuse et malheureuse *Veronica*.

Que d'impondérables et que de contrariétés compromettent la réalisation des projets les plus chers ! Pour en être autrement, il faudrait se libérer de tout souci financier. Et c'est la nostalgie des époques où florissait le mécénat. Or, justement, les liens que Fréchette entretient avec le Parti libéral, les nombreux services rendus à la cause partisane (sa participation à cinq élections, à une dizaine de campagnes électorales, ses centaines d'articles de combat dans nombre de périodiques libéraux) lui font espérer, aux beaux jours des grandes réussites politiques, d'équitables rétributions. En somme, il rêve à une sinécure, la plus conforme possible à ses aptitudes, à ses talents.

Peu après l'arrivée d'Honoré Mercier au pouvoir à Québec (22 janvier 1887), il prie le président de l'Assemblée législative et futur Premier ministre libéral, Félix-Gabriel

Marchand, dans une lettre du 23 mars, de transmettre au Premier ministre une requête pour qu'on lui attribue le poste d'Hector Fabre, agent général du Canada à Paris : il lui semble que, si Fabre devait être déplacé, il aurait, lui, plus que d'autres, « quelque titre à la situation ». Que fait alors Mercier ? Si l'on en croit Marchand, il écoute « avec bienveillance ». Cela jette Fréchette « dans un profond découragement » : « [J]e n'ai plus qu'à me résigner à tout, dit-il à son correspondant, et à attendre la fin » (2 avril 1887).

Une fin qu'il choisit alors d'aller conclure en France, où il s'exile, le 7 mai 1887, se promettant bien d'y faire venir sa famille dès qu'il aura trouvé de quoi vivre. Mais, comme rien ne va comme il l'espère, il rentre, huit mois plus tard, le 21 décembre, aussi – sinon plus – démuné qu'au départ. D'où l'émouvant appel au secours qu'à peine remis des fatigues du voyage il adresse, le 24 décembre 1887, à Wilfrid Laurier, son nouvel intercesseur auprès de Mercier :

[...] il est triste de me dire qu'il faut m'expatrier pour gagner ma vie. À mon âge [il a 48 ans] il est rude de commencer ma carrière [...] Quand même je n'aurais pas fait tant de luttes, quand même je n'aurais

pas gagné mon comté pour les deux chambres au Parti libéral, je crois avoir fait assez connaître le pays en France pour mériter quelque chose. Et je suis si peu ambitieux. La moindre situation qui peut me mettre à l'abri du besoin me suffirait [...] Cela me permettrait de continuer mes travaux littéraires tout en restant canadien. Tu ne saurais croire ce que je souffre à l'idée d'aller vivre et mourir là-bas, et d'y implanter ma famille : quand on est né américain, il est presque impossible de s'acclimater en Europe. Je t'en prie, mon cher Laurier, dis donc un mot pour moi à Mercier.

Il lui faut revenir à la charge le 16 janvier 1888 : comment peut-il se faire que Mercier, son « ami personnel », fasse si peu de cas de ses « états de services assez considérables dans le parti » ? À l'instar du grain de sénévé, un grain d'intertexte ne peut pas nuire, et c'est par la citation d'un extrait de la préface de Maxime du Camp à une édition récente d'*Émaux et camées* de Théophile Gautier⁵ qu'il justifie son insistance, auprès de Laurier, le 1^{er} février 1888 :

5. Paris, Conquet, 1887.

En réalité, dit Maxime du Camp de Gautier, c'était un poète que la pauvreté condamnait à traîner le tombereau du feuilleton dramatique ; Dieu sait ce que la poésie y a perdu ; car les gouvernements ne se doutent pas encore que certains hommes d'élite doivent être pourvus de sinécures, afin d'avoir le loisir de travailler à la gloire de leur pays.

Et Fréchette d'ajouter, mine de rien : « As-tu reçu ma *Légende d'un peuple* ? »

Son insistance finira enfin par porter fruit, mais non sans qu'il ne dût au préalable passer par le purgatoire d'une élection partielle dans le comté de Nicolet (le 17 juillet 1888), si bien que, le 5 avril 1889, Mercier le fera nommer greffier au Conseil législatif.

Fréchette n'en continuera pas moins de requérir de nouveaux avantages des pouvoirs publics, notamment après le 23 juin 1896, soit après l'accès au pouvoir de Laurier à Ottawa. En effet, le 29 janvier 1897, il félicite Laurier de vouloir « encourager les Arts et les Lettres », laissant bien entendre que cet encouragement pourrait prendre diverses formes – les plus prestigieuses (il rappelle qu'on a fait, « du Flamand Rubens, un ambassadeur d'Espagne en Angleterre ») comme les plus humbles (le 13 mars 1899, intercédant en

faveur de la veuve d'Archibald Lampman, « un grand poète qui gagnait 800 \$ par an, et qui a naturellement laissé, en mourant, sa famille dans la misère », il déclare que « l'encouragement le plus effectif » qu'un gouvernement puisse donner aux lettres, ce serait de démontrer que les écrivains « ne sont pas condamnés, après n'avoir occupé que des positions subalternes, à laisser leurs familles dans la dernière indigence ». Le 24 octobre 1897, il avait fait part à Laurier d'une combinaison par laquelle Charles Langelier aurait pris son poste de greffier au Conseil législatif, tandis que lui-même aurait remplacé le « pauvre ami Béchard » au Sénat ; ce projet avait fait long feu ; aussi récidive-t-il le 4 mai 1901, apprenant par les journaux que la mort de John Jones Ross rendait vacant « le siège de sénateur pour la division Ladurantaye », mais il a beau presser Laurier de ne pas oublier « le vieux lutteur qui [...] a plus contribué que personne à la création du Parti libéral dans cette partie du pays », cette fois, c'est bel et bien peine perdue.

Faute de sinécures lucratives, il lui faut se rabattre sur des emplois intermittents, médiocres, qui le désolent du fait qu'ils ne favorisent en rien sa réputation d'écrivain : il dit alors qu'il « pioche », et ce sont d'obscurs tra-

vaux de traduction (il envisage celle du *Chien d'or*⁶ de William Kirby), des rédactions journalistiques (5 \$ l'article pour *L'Électeur*, pour *La Patrie*), des tournées de conférences (exténuantes, mais elles apportent « la becquée au nid⁷ ») ou des corrections d'épreuves. À ce dernier sujet, on se souvient de ses démêlés avec l'éditeur de l'abbé Henri-Raymond Casgrain, L.-J. Demers, qui tardait à lui payer intégralement une somme convenue (« C'est de l'argent bien gagné, et j'en ai un très pressant besoin⁸ »), ou encore avec l'abbé Casgrain lui-même, qui lui reprochait d'avoir enlevé à un ami commun, Alfred Garneau, le contrat de 100 \$ pour la correction des épreuves du collectif annuel de la Société royale du Canada⁹.

Les conditions de diffusion de l'œuvre littéraire

Nous détenons encore très peu d'informations ou de documents qui renseignent avec précision sur les conditions

-
6. Voir la lettre du 7 février 1881 à Alphonse Desjardins.
 7. Lettre du 5 février 1896 à Jeanne Fréchette.
 8. Lettre du 21 mars 1889 à l'abbé Casgrain.
 9. Lettres des 12 juin, 4 et 6 août 1884 à l'abbé Casgrain.

Ces détails sont bien prosaïques, reconnaît-il ; mais mes jeunes confrères devront les apprécier, s'ils songent que plus les vieux seront exigeants quant aux prix, plus les jeunes auront la chance d'obtenir une légitime rémunération pour leur travail.

Par ailleurs, il harcèle les gouvernements ; d'une part, il sollicite de l'aide à l'édition : le 28 février 1888, il remercie le surintendant de l'Instruction publique, Gédéon Ouimet, de lui avoir obtenu l'achat, par le gouvernement, de deux cents exemplaires de sa *Légende d'un peuple* ; fin juillet 1902, toutefois, il reproche au ministre Adélar Turgeon de ne pas avoir fait acheter pour une somme de 200 \$ des exemplaires de *La Noël au Canada*, tel que promis, sous le prétexte fallacieux que le ministre avait dû « consacrer cette somme à des fins électorales » ; Fréchette s'étonne de ce manque d'égards :

[O]ù, quand et comment, demande-t-il au ministre, [ai-je] pu mériter d'être ainsi traité par vous ? Je n'en ai pas la moindre idée. En tout cas, conclut-il sur un ton acide, à moins que vos griefs ne soient bien grands – si tant est que vous en ayez [–] vous admettez [leur] compensation, et que nous devrions être quittes à l'avenir [...] ;

d'autre part, il sollicite de l'aide pour la diffusion au Canada d'ouvrages publiés à l'étranger par des écrivains canadiens : le 25 avril 1899, rappelant à Laurier qu'il a dû « payer 18 % » sur chaque exemplaire de *La légende d'un peuple* introduit au Canada (mais seulement sur la partie matérielle du livre, pas sur son contenu intellectuel), il demande l'abolition de cette taxe sur « le produit de l'intelligence » qui paralyse « l'effort que peuvent faire les enfants du sol pour étendre le prestige du pays en dehors des frontières » ; dans le même ordre d'idées, mais sur un autre plan, le 30 juin 1905, au nom du comité du monument Crémazie, il réclame une remise des frais de douane de 30 % – 220,20 \$ – sur les accessoires en bronze reçus de Londres et destinés à l'œuvre d'art : ce « serait sans précédent, explique-t-il, de faire payer cette somme pour un monument public ».

Les conditions de promotion et de réception de l'œuvre littéraire

Pour ce qui est de la promotion de son œuvre, Fréchette fut, comme pour le reste, on ne peut plus vigilant. Indifférent aux inimitiés locales, sans souci des « clameurs hypocrites

et haineuses¹⁰ » que son œuvre soulevait par ici, il fit en sorte d'occuper toutes les scènes qu'il pouvait se rendre accessibles : France, États-Unis (Nouvelle-Angleterre), Canada anglais.

L'étonnante campagne de promotion qu'il organisa à la faveur de son troisième recueil, *Pêle-mêle*, David Hayne avait su, déjà, bien la décrire et bien l'analyser¹¹ ; les billets qui accompagnaient les envois d'exemplaires de ce recueil à des personnalités littéraires et politiques de France attestent une habileté rhétorique discrète, mais efficace – témoin la lettre qu'il adressa, le 7 juin 1877, au poète parnassien Albert Mérat¹². D'aussi adroites ruses discursives sous-tendent la petite correspondance qu'il adresse à un proche de Victor Hugo, Léon Laurent-Pichat, écrivain et homme politique ; dans la lettre qu'il lui écrit

10. Lettre du 8 août 1877 à Louis-Joseph-Antoine Papineau.

11. David M. HAYNE, « *Pêle-mêle*, fantaisies et souvenirs poétiques de Louis Fréchette », *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome I : *Des origines à 1900*, Montréal, Fides, [1978], p. 567.

12. Jacques BLAIS, « Une lettre inédite de Louis Fréchette à Albert Mérat », *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français*, n° 4 (été-automne 1982), p. 107-112. Cet article est reproduit aux pages 65-76 de la présente brochure.

le 17 janvier 1878, Fréchette s'écrie, à l'adresse des républicains français : « Ah ! comme nous vous aimons, nous les libéraux d'Amérique !¹³ » Cet enthousiasme bon teint l'anime encore dans la lettre du 20 juin 1878 au même :

Votre République est admirable, et votre Gambetta est un homme d'un sens politique extraordinaire. C'est Lord Palmerston, Disraeli et Gladstone fondus dans un admirable moule français.

Chose certaine, ce premier contact avec toute une grappe d'intellectuels français bien en place facilite la montée vers le Prix Montyon.

À ce tribut de reconnaissance officielle, s'ajouteront des doctorats d'honneur, de l'Université Laval (1888) et de l'Université de Toronto (1900-1901) ; la présidence d'honneur de l'École littéraire de Montréal (1900) ; la vice-présidence de la Société des auteurs canadiens (1901) ; le titre de Compagnon de l'Ordre de saint Michel et de saint Georges (1897)¹⁴. Et quand, à l'occasion

13. Aveu naïf, dont la publication aurait quelque peu embarrassé le Laurier de la célèbre conférence du 26 juin 1877 sur les deux libéralismes...

14. À ce sujet, ce fragment d'une lettre du 12 juillet 1897 à Laurier : « [...] tu m'as fait beaucoup

de la visite du duc d'York à Québec (16-18 septembre 1901), Laurier fait en sorte que Fréchette soit invité au déjeuner du lieutenant-gouverneur Louis-Amable Jetté, à sa résidence de Spencer-Wood, de même qu'au dîner à bord de la navette ducale, l'*Ophir*, Fréchette trouve la « distinction » qui lui est faite « très précieuse », « quand il y avait tant d'officiels non invités¹⁵ ».

Attentif à faire valoir son œuvre ou sa fonction d'écrivain en toutes circonstances, Fréchette ne le fut pas moins à faire reconnaître les mérites de plusieurs de ses collègues, de naguère et de son temps, d'ici et d'ailleurs, et notamment, vers la fin de sa vie, de ses jeunes collègues.

Il y eut l'organisation d'une tournée de conférences de François Coppée en Amérique (on se reportera à la lettre-programme du 28 février 1888, pleine de détails et de réflexions pittoresques). Il y eut surtout l'animation du mouvement qui conduisit à

d'honneur, mon cher ami, mais tu m'as fait encore plus de bien : tu m'as donné du prestige aux yeux des Anglais, rehaussé d'autant ma position dans le monde, et réjoui mes amis en faisant pester l'ennemi commun. »

15. Lettre de Fréchette, peu après le 16 septembre 1901, à Laurier.

l'érection du monument Crémazie au square Viger, à Montréal, le 24 juin 1906. En cours de route, le 25 octobre 1903, au nom d'« un grand nombre d'amis », Fréchette invita Laurier à accepter, avec lady Laurier, le patronage d'une soirée solennelle au bénéfice du monument Crémazie : « Tu dois cet encouragement aux Lettres et au patriotisme, et nous comptons sur toi » – l'événement eut lieu le 8 décembre suivant, au Monument national, en présence des deux invités de marque, mais nous ignorons s'il eut le « succès colossal » que Fréchette escomptait. Par ailleurs, une lettre du 6 mars 1879 à Louis-Joseph-Cyprien Fiset nous apprend que lui, Fréchette, et Pamphile Lemay, songeaient déjà à rendre hommage « à la mémoire littéraire du fondateur de notre littérature nationale » ; les deux compères envisageaient alors la publication d'un collectif, *Le tombeau d'Octave Crémazie* (sur le modèle de celui de Gautier), qui « donnerait le niveau de la poésie française dans notre pays, et serait une œuvre unique dans son genre dans ce rapport », ainsi que « le seul monument que nous puissions élever à notre maître à tous ». Un maître que le disciple bien-aimé ne se privait pas, cependant, de critiquer et de juger sévèrement, comme le montre une lettre d'avril

1882 à l'abbé Casgrain, qui préparait alors la publication des œuvres de Crémazie.

De fait, l'indépendance d'esprit de Fréchette l'amena à protester contre des critiques de tel ou tel de ses textes. Il ne croyait pas d'emblée aux miracles, lui, et c'est ce qu'il déclara dans la conférence sur Lourdes qu'il prononça, le 13 décembre 1895, à l'Institut canadien de Québec. Apprenant que l'abbé Joseph-Ferdinand Dupuis, vicaire à la basilique de Québec, avait instamment recommandé au rédacteur de *L'Électeur*, Ernest Pacaud, de ne pas publier sa conférence, Fréchette lui adressa ces quelques mots acidulés :

*J'ose vous exprimer ma surprise devant ce procédé [l'appel à l'autocensure de Pacaud], et je profite de l'occasion pour vous féliciter de ce que vos lumières vous permettent de résoudre ainsi en deux traits de plume, des problèmes sur lesquels les plus illustres savants du monde et l'Église elle-même hésitent à se prononcer. Ce qui n'ôte rien au caractère singulier et tout à fait imprévu de votre démarche*¹⁶.

16. Lettre de Fréchette, peu après le 13 décembre 1895, à l'abbé Joseph-Ferdinand Dupuis.

Pendant la décennie précédente, il avait tenu tête à un autre ecclésiastique, en l'occurrence l'abbé Casgrain, qui lui reprochait son poème « Les excommuniés », l'histoire de cinq habitants de Saint-Michel-de-Bellechasse, excommuniés, en 1776, pour avoir, à l'encontre d'un mandement promulgué l'année précédente par l'évêque de Québec, Mgr Briand, pactisé avec l'envahisseur américain ; Fréchette, en bon polémiste, triche, traficote la vérité, et place le conflit dans l'acceptation ou non du régime anglais, d'où sa réplique à Casgrain, le 16 novembre 1883 :

*J'ai voulu peindre l'amour extraordinaire
que les Canadiens avaient pour la France.
J'en trouve cinq qui lui sacrifient leur salut
éternel. Je dis : ils ont eu tort ; mais ton-
nerre de Dieu, qu'on m'en nomme comme
cela cinq autres dans un autre pays !*

Emporté par son zèle anticlérical, Amédée Papineau voudrait bien qu'on élevât un monument à la gloire de ces héros ; le projet n'est pas sans embarrasser Fréchette qui préfère plutôt répondre, le 27 décembre 1883, – en faisant bifurquer le thème monumental, – « que le plus pressé pour le moment serait une statue de Papineau pour son centenaire ». Il y va avec moins de ménagement dans la lettre de

démission qu'il adresse à Honoré Beaugrand, le 9 juillet 1885, protestant contre la façon cavalière dont Beaugrand venait de le traiter, en lui faisant la leçon en présence de tiers : « Quant à moi, j'ai besoin de gagner ma vie, mais quand je l'ai gagnée une fois par mon travail, il me répugne de la gagner de nouveau par des humiliations. » En ce temps-là, il y avait en effet des limites à l'*à-quat'-pattisme*.

C'est sur cette tangente bassement matérialiste que se termine la présente tentative de démystification du lauréat ou du « prince des poètes », dont le titre s'inspire d'un passage d'une lettre dans laquelle Fréchette priait Laurier de se procurer, par son entremise, les exemplaires de *Christmas in French Canada* que le Premier ministre du Canada destinait à ses amis d'Angleterre : « Ne sois pas étonné, lui écrivait-il le 5 décembre 1899, que je te parle affaires. Les poètes ont leur épicier comme les grands hommes d'État. // "Et la garde qui veille..."¹⁷ ».

17. « [...] aux barrières du Louvre / N'en défend point nos Rois. » Malherbe, v. 79-80 de la « Consolation à M. Du Périer sur la mort de sa fille ».

HÉLÈNE MARCOTTE

La correspondance

Louis Fréchette – Paul Blanchemain :
des lettres et des hommes au XIX^e siècle

La correspondance entre Louis Fréchette et Paul Blanchemain est non seulement la plus abondante qui existe entre Fréchette et un correspondant étranger, mais aussi l'une des plus riches en ce qui a trait à la littérature. Elle compte trente-huit lettres de Fréchette à Blanchemain (16 septembre 1880 – 1^{er} janvier 1904) et seize lettres de Blanchemain à Fréchette (5 juin 1880 – 25 mai 1908).

Fils unique de Prosper Blanchemain, érudit et poète, et de Marie-Claudine-Désirée Boissel, fille de Jean-Marie-Hercule Boissel, adjoint au maire du XII^e arrondissement de Paris et député de la Seine, le destinataire de Fréchette, Paul Blanchemain (1844-1924), fut secrétaire général et ensuite vice-président de la Société des agriculteurs de France, président-fondateur de l'Association de Saint-Fiacre, qui facilitait les contacts entre jardiniers et les aidait à trouver un emploi,

président de l'Association des anciens élèves de l'École d'agriculture de Beauvais et créateur du premier syndicat agricole du département de l'Indre, dans la commune d'Oulches. Entre autres ouvrages, il publia un livre sur le labour en billons, la biographie d'un obscur député français et, quoique ne possédant pas le talent de son père, des poèmes, dont un recueil, *Vers le passé* (1903), préfacé par François Coppée. Vers le mois de juillet 1903, le pape Léon XIII le nomma Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire. Il partageait son temps entre ses activités professionnelles à Paris et la gestion en métayage d'un domaine de cinq cents hectares dans l'Indre où il s'était fait construire une propriété, Castel-Biray, à proximité de la résidence de son père, le château de Longefont. Il eut cinq enfants : trois filles, Marie¹, Cornélie et Geneviève, et deux garçons, Joseph et Henry.

À l'époque où débute la correspondance, Fréchette, installé à Montréal avec sa femme Emma Beaudry, se consacre au journalisme et à la littérature. Le 5 août 1880, il reçoit à

1. Marie épousa, en 1901, le capitaine d'infanterie Chombart de Lauwe. Un de leurs descendants, Jean, a bien voulu nous communiquer plusieurs documents inédits.

Paris, de l'Académie française, un des dix prix Montyon décernés aux œuvres jugées « utiles aux mœurs », pour son recueil de poésies *Les fleurs boréales*. Il profite de son séjour en France pour rendre visite, dans le Berry, à Paul Blanchemain et se recueillir sur la tombe de Prosper, à qui il doit « de n'être plus étranger à la France² ». En effet, le 4 mars 1879, Prosper Blanchemain, qui avait connu Fréchette par un ami commun, Théodore Vibert³, lui avait proposé de présenter son recueil de poésies *Pêle-mêle* au concours de l'Académie française. Fréchette y consent et envoie une troisième version du volume qu'il intitule *Les fleurs boréales* et qu'il augmente d'un second recueil : *Les oiseaux de neige*. Mais Prosper meurt le 25 décembre 1879 et ne peut partager le triomphe de son protégé. C'est donc Paul qui transmet à Louis Fréchette la

2. Lettre à Paul Blanchemain, 14 mars 1882.

3. Théodore Vibert (1825-1885). Littérateur et poète français. Il collabore à plusieurs journaux et revues littéraires en plus de composer divers ouvrages en prose et en vers. Il pose sa candidature à l'Académie française à plusieurs reprises, mais en vain. En 1864, Vibert commente la parution de *Mes loisirs* dans *La Tribune lyrique* (voir « Bibliographie. *Mes loisirs*, par Louis-Honoré Fréchette », *La Tribune lyrique*, 5^e année, 1864, p. 95).

bonne nouvelle – télégramme du 5 juin 1880 : « Poésies couronnées » et lui confirme la décision du jury – télégramme du 12 juin : « Bravo. Académie attribue définitivement unanimement premier prix ». C'est le début d'une longue correspondance et d'une sincère amitié.

Le télégramme du 5 juin 1880 ne constitue cependant pas le premier échange épistolaire entre les deux correspondants. Dès l'annonce de la mort de Prosper Blanchemain, Fréchette écrit à Paul :

Le jour même où votre vénéré père expirait dans vos bras, nous fondions à Montréal le premier cercle littéraire de notre ville sous le nom de BLANCHEMAIN, et l'écho des toasts, les fleurs que nous adressions au poète de France, les vœux de santé sont allés tomber sur son cercueil⁴.

Le cercle ne connaît toutefois pas de succès et moins de quatre années après sa fondation, soit le 16 juin 1883, Fréchette avoue à Paul :

[...] quant au Cercle Blanchemain, il existe toujours, mais plus restreint, il s'est transformé en petit groupe social surtout

4. Lettre à Paul Blanchemain, n.d., citée par Régis Delbœuf, *Étude biographique et littéraire sur Prosper Blanchemain*, p. 93-94.

un lieu d'amitié indestructible. Toute une famille, hommes et femmes, nous sommes tous frères et sœurs.

À mesure qu'il rédige certains de ses poèmes, Fréchette les soumet à la critique de Blanchemain. On suit ainsi la genèse d'une pièce en vers qui sera dédiée à Paul Blanchemain et dont le titre, « Au bord de la Creuse », évoque les promenades des deux amis sur les rives de cette rivière du Berry. Le 22 novembre 1880, Fréchette informe son correspondant qu'il est « en ce moment à écrire quelques petites pièces de vers au sujet de [leurs] petites promenades au cimetière, à la source, à Montaignon, etc. » ; le 27 octobre 1881, les « quelques petites pièces de vers » seront devenues une « pièce de vers sur notre charmant voyage de Biray à Argenton ». La rédaction d'« Au bord de la Creuse » ne se termine qu'en 1884. Le 20 mai de cette année-là, Fréchette en fait la lecture lors de la séance publique de la Société royale du Canada et la fait publier dans les *Mémoires* de la Société afin qu'elle soit, déclare-t-il le 5 août 1884, « ainsi mise sous les yeux de toutes les principales associations littéraires, historiques et scientifiques de l'Europe et de l'Amérique ».

Il la reprend ensuite, en 1890, dans ses *Feuilles volantes*.

En plus de discuter d'« Au bord de la Creuse », les deux hommes commentent six autres poèmes destinés à *La légende d'un peuple* : « Vive la France », « Notre histoire », « Le dernier coup de dé » (d'abord intitulé « Dernier jour »), « *Ante lucem* », « *Spes ultima* », et « Sous la statue de Voltaire ». On peut lire alors un des échanges les plus savoureux de cette correspondance. Le 10 novembre 1883, Blanchemain donne en effet quelques conseils à Fréchette concernant *La légende d'un peuple* :

Ne manquez pas d'y relater les mœurs originales de façon que dans une langue poétique toute française vous nous fassiez une vraie révélation de vos gloires canadiennes. Si je vous pousse dans ce sens, c'est que vos belles poésies étaient si remarquablement françaises qu'à l'Académie on regrettait un peu qu'elles n'eussent pas assez le goût du cru.

Se méprenant sur le sens de ces remarques, Fréchette, le 28 novembre, s'empresse de tracer un portrait sommaire du Canada à son correspondant :

Vous me conseillez d'y mettre un peu de senteur de terroir. Mon Dieu, il me faudrait être de France pour savoir même ce que cela veut dire. J'essaie d'écrire autant que possible comme les Français, voilà tout ; et je ne saurais faire autrement. Écrire comme nous parlons ici ce serait incorrect et fade ; ça n'aurait pas du tout l'arôme des livres campagnards de George Sand. Je sais bien qu'on aimerait à trouver chez-moi un peu du Sauvage ; mais je ne le suis pas du tout. Nous ne le sommes pas du tout. Le Canada est comme une île de la Manche ; grande nature, mais pas du tout de couleur locale.

Après réflexion, Fréchette revient toutefois sur le sujet dès sa lettre suivante, celle du 6 décembre :

En relisant votre dernière lettre, j'ai mieux compris ce que vous me disiez ou plutôt me conseillez au sujet de la couleur locale. Vous parliez plutôt des sujets à traiter que du style. Je comprends cela, vous approuve et suivrai votre conseil à la lettre.

Un peu plus tard, Fréchette demandera l'avis de Blanchemain en ce qui concerne les titres de ses deux prochains volumes en vers. Il se proposera alors d'intituler son volume

historique *L'épopée canadienne* et son volume de mélanges *Fleurs exotiques*. Comme on le sait, le premier portera le titre de *La légende d'un peuple* et le second, celui de *Feuilles volantes*. Une autre modification mérite d'être signalée : alors que Fréchette affirme à plusieurs reprises à son correspondant que *La légende d'un peuple* sera dédiée à Prosper Blanchemain, il la dédiera finalement à la France.

En général, les commentaires de Paul Blanchemain sur les poèmes de Fréchette ne suscitent guère de controverse entre les deux hommes. Toutefois, le poème dédié « aux marins de *la Magicienne* et du *Dumont d'Urville* » et daté du 29 juillet 1881 semble avoir causé un certain froid entre eux ; c'est que Fréchette y heurtait au passage les convictions politiques de Blanchemain, aussi légitimiste qu'il était lui-même républicain :

*Et partout comme ici, France Républicaine
Réparez les erreurs de la France des rois*⁵.

Aussi tente-t-il d'édulcorer ces deux vers en insistant sur son amour inconditionnel pour la France :

5. *La Patrie*, vol. III, n° 129 (30 juillet 1881), p. 2.

Ne faites pas attention à la note républicaine ; vous savez quel timbre elle a chez moi et chez vous [...] Comme Américains nous avons bien nos sympathies républicaines, mais république ou monarchie, si c'est la France nous l'aimons toujours.

Mais alors que Fréchette opte pour la modération et nuance ses propos afin de ne pas froisser son ami, Blanchemain vilipende sans ménagement le régime républicain. Le 13 novembre 1886, il écrit :

Ah ! votre république, si elle réalise des merveilles en Amérique, ce dont je doute encore ! si vous en espérez le progrès final de l'avenir, je la maudis pour ma part. Elle nous ruine âme, fortune, grandeur.

Cette profonde divergence d'opinions amène une légère réserve chez Fréchette et, à l'encontre de ce qu'il avait affirmé à Blanchemain le 12 avril 1884 : « Pardonnez au sans gêne de mes lettres ; je vous écris comme j'écrirais à mon frère », le ton demeure retenu dans certaines lettres.

En plus de conseiller Louis Fréchette dans son travail de création, Blanchemain tente de l'aider dans la promotion et la diffusion de son œuvre : le 27 octobre 1881, Fréchette le remercie pour le « magnifique

article du *Français* » ; le 12 juillet 1892, Blanchemain tente d'expliquer à Fréchette l'inutilité de ses démarches en vue de faire publier la nouvelle « Drapeau⁶ » dans *Le Figaro* ou dans *L'Illustration* : « Je reste persuadé que la moindre de vos pièces de poésie aurait été insérée tout de suite pourvu qu'elle eût un caractère un peu général ».

De son côté, Louis Fréchette n'épargne pas non plus les efforts en vue de mousser les écrits de Blanchemain au Canada. Le 8 février 1881, il lui écrit : « Vous savez que vous m'avez promis ce joli petit mot de votre enfant dont vous avez fait un si joli poème. Envoyez-le moi : je voudrais vous faire connaître ici ». Dans cette perspective, il fait paraître deux poèmes de Blanchemain dans les journaux canadiens, « La prière devant le calice », dans une revue catholique mensuelle publiée à Ottawa, *L'Album des familles* (vol. VI, 1881, p. 98-99), et la « Pièce à Cornélie » (10 mai 1881), dans *L'Opinion publique* du 28 avril 1881 (sous le titre « À ma fille »). Il lui promet même, pour un roman qui ne parut jamais, « un accueil chaleu-

6. Cette nouvelle parut d'abord dans *Canada-Revue* (12 juillet et 3 août 1892), puis dans *Originaux et détraqués. Douze types québécois* (Montréal, Louis Patenaude, 1892).

reux à *La Patrie* (4 juin 1885) » dont il est un des principaux collaborateurs.

Bien plus que par sa poésie, Fréchette espérait devenir riche et célèbre grâce au théâtre. En 1880, il prépare un drame qui est annoncé pour l'automne dans *La Patrie* du 11 septembre 1880 sous le titre « L'héroïne de Sainte-Eustache » ; le 2 novembre 1880, le même journal informe ses lecteurs que seul le premier acte est prêt pour une lecture publique. Le 27 octobre 1881, Fréchette annonce à son correspondant qu'il prépare deux pièces de théâtre pour le mois de décembre : la première, un vaudeville intitulé *Un dimanche matin à l'hôtel du Canada*, fut représentée à l'Académie de musique de Québec, en décembre 1881⁷ ; quant à la seconde, il ne semble pas qu'elle ait vu le jour.

La plus grande réalisation dramatique dont il soit question dans la correspondance Fréchette-Blanchemain demeure *The Thunderbolt*, un drame dont il est fait mention pour la première fois dans la lettre du 24 août 1882 sous le titre *The Last Creole* :

J'ai mis récemment la dernière main à mon grand drame américain : The Last

7. Voir *Le Courrier de Montréal*, vol. VI, n° 20 (20 décembre 1881), p. 2.

Creole. Il est en anglais et sera représenté d'abord à New York. En ce moment il est à Londres entre les mains du grand acteur américain Lawrence Barrett qui se chargera probablement du premier rôle.

Le 16 janvier 1883, il déclare avoir abandonné l'idée de confier le rôle à Lawrence Barrett, sous prétexte que l'acteur ne jouait plus que de la haute tragédie (il s'était en effet spécialisé dans le théâtre de Shakespeare).

La première de *Thunderbolt* eut lieu à New York le 4 juin 1883 à l'Union Square Theatre. La pièce tint l'affiche deux semaines avec, dans les principaux rôles, J. Newton Gotthold et Lewis Morrison. Le succès fut des plus médiocres, au grand désarroi de Fréchette qui avait tant misé sur ce drame. Le 10 octobre 1883, il confie à Blanchemain : « J'ai été cruellement déçu surtout pour mon drame. Je crois encore qu'il est destiné au succès, mais les acteurs et les journaux de New York, qui sont tous entre les mains des Allemands, me l'ont éreinté ». Le *New York Times* du 5 juin 1883 donne un avant-goût de l'éreintement :

The Thunderbolt is merely a melodrama in which the object is theatrical, not dramatic nor imaginative [...] As a melodrama, The Thunderbolt is somewhat

*reasonable, probable, and simple. Its reason, its probability, and its simplicity are its merits [...] But its dramatic quality is as low as possible, and, as the labor of a Canadian « pœt-laureate », The Thunderbolt is almost melancholy*⁸.

Une semaine après la première représentation, le *New York Times* récidive :

*The Thunderbolt [...] has disappointed those who believed that the industrious pœt laureate of Canada could write a genuine drama – a play with thought, feeling, and imagination in it*⁹.

Paul Blanchemain reconforte de son mieux le dramaturge déconfit, mais il profite de l'occasion pour dénigrer à nouveau un régime politique qu'il abhorre :

Il en est un peu, voyez-vous, en littérature de théâtre comme en politique ultra libérale : on n'est acclamé qu'autant qu'on accepte et suit le courant. – Le génie s'en émancipe mais souvent à ses dépens. Il souffre violence et persécution avant de

8. [Anonyme], « *The Thunderbolt* », *The New York Times*, vol. XXXII, n° 9905 (5 juin 1883), p. 5.

9. [Anonyme], « *Amusements. General Mention* », *The New York Times*, vol. XXXII, n° 9909 (10 juin 1883), p. 7.

voir son opinion généreuse triompher dans ses œuvres (10 novembre 1883).

L'échec de la pièce tarit pendant un long moment la veine dramatique de Fréchette. Il n'en cultive pas moins d'autres projets. Ainsi, il avait planifié un voyage à Paris dans le cas où *The Thunderbolt* aurait remporté un vif succès à New York : « S'il réussit, j'irai passer six mois à Paris pour y faire du drame américain en collaboration avec quelques dramaturges français. Il y a des fortunes à faire là-dedans (24 août 1882) ». Peu lui importe la qualité des collaborateurs, il ne songe en fait qu'à la rentabilité de l'association, ainsi qu'il l'écrit à Blanchemain le 16 juin 1883 : « Vous me demandez avec quels dramaturges français je désirerais collaborer. Avec n'importe qui me fournirait de bons canevas ; c'est purement une affaire ». Il songe aussi à exploiter en Amérique certaines pièces inédites de Prosper Blanchemain, surtout si ce sont des « pièces à étoiles », qui mettent en vedette un héros ou une héroïne : « Une pièce à succès ici peut faire la fortune d'un homme », affirme-t-il le 28 novembre 1883, lorsque Blanchemin lui fait part de ce projet. De plus, il avait déjà prévu de traduire en anglais pour l'Amérique une comédie de Paul Blanchemain si elle était

jouée à Paris, mais il dut renoncer à cette idée lorsque Blanchemain lui révèle, le 12 mai 1883 : « Camille Doucet a daigné lire ma pièce mais l'amitié qui inspirait sa critique a été sagement révélatrice et cruelle. Avec des qualités, l'œuvre avait des défauts assez profonds à ses yeux pour que je la laisse dormir ». Il s'écoulera donc plusieurs années avant que Fréchette ne s'intéresse à nouveau au théâtre et ce n'est que le 14 juillet 1903 que l'on peut lire dans une lettre de Paul Blanchemain une remarque sur une pièce de Fréchette : « Oui, j'ai tressailli en lisant les superbes fragments de votre drame *Véronica* ».

L'échange épistolaire entre les deux hommes rend également compte de plusieurs conférences. Le 8 février 1881, Fréchette écrit à son correspondant : « J'ai donné ma première conférence le 1^{er} du mois. La seconde où je m'occuperai plus spécialement de vous et des chers vôtres sera donnée dans le cours du carême ». Intitulée « Les grands châteaux de la Loire », la première conférence fut d'abord donnée le 1^{er} février à Montréal, puis le 3 février à Québec. Selon les journaux, le conférencier obtint un vif succès. La seconde conférence, « Un pèlerinage à Longefont », ne fut jamais prononcée. Fréchette donna une autre conférence, portant sur « les étapes poétiques

de sa vie¹⁰ », devant l'Association Montcalm de Worcester, le 18 novembre 1883. Quelques jours plus tard, le 6 décembre, il annonçait deux autres conférences, l'une à Lewiston (Maine) pour le 9 janvier 1884, et l'autre, « Fragments littéraires », à Montréal pour le 17 janvier 1884.

Les divers projets de Fréchette laissent entendre que le poète lauréat songeait davantage à faire fortune en Europe, ou encore aux États-Unis, plutôt qu'au Canada français. Il éprouvait le désir (le besoin ?) d'étendre sa production littéraire au-delà des frontières du Québec. D'autres passages de la correspondance confirment cette impression. Ainsi il confie à Blanchemain le 24 août 1882 : « Je dois partir dans une quinzaine pour Chicago, New York et Boston dans le but d'y faire des arrangements avec les éditeurs de revues. Ici il faut absolument écrire en anglais pour y faire de l'argent ». Puis, le 22 août 1903, soit onze ans plus tard, il se plaint à nouveau des conditions de l'édition au Québec :

Quant à moi, j'ai seize volumes de prêts pour l'impression (dont trois en vers) mais nous n'avons pas d'éditeurs ici, nous n'avons que des imprimeurs. C'est-à-dire que

10. *La Patrie*, vol. V, n° 227 (22 novembre 1883), p. 2.

l'auteur doit tout déboursier, et puis voir à la vente lui-même. J'ai cependant un recueil de nouvelles en anglais que je publierai cet automne à New York.

Lors de la publication de *La légende d'un peuple* à Paris, il précise davantage les tâches qu'occasionne la parution d'un volume :

J'ai dû encore travailler toute la semaine dernière, et demain mon livre sera chez l'imprimeur. Maintenant ce sera une autre occupation – les épreuves à revoir tous les jours ; et quand le livre aura paru, il me faudra faire des visites à la presse, chauffer la réclame, etc. (10 octobre 1887).

Nous savons qu'il a tenté en vain de rencontrer Gaston Feugère, directeur de *La Semaine des familles*, puisqu'il s'inquiète, dans sa lettre du 28 février 1888, du résultat de ses démarches :

Je n'ai pas pu voir Mme Feugère lorsque je lui ai fait visite. J'espère qu'on lui a remis ma carte. Je voudrais bien savoir si M. Feugère (Gaston) a écrit quelques lignes au sujet de mon livre.

Non seulement Fréchette souhaite-t-il publier et être reconnu hors du Québec, mais il espère obtenir, grâce à la politique, un poste quelconque qui lui permettrait de s'établir en

HÉLÈNE MARCOTTE

France. Le 4 février 1887, peu après l'élection d'Honoré Mercier, il affirme à Blanchemain :

Le nouveau premier ministre était mon voisin à Montréal, et a toujours été l'un de mes meilleurs amis – autant dire un frère. De sorte que je compte plus que jamais sur ma nomination au poste de chargé d'affaires à Paris.

Ce rêve ne se réalisera jamais, mais Fréchette obtiendra tout de même, le 5 avril 1889, le poste de greffier au Conseil législatif de Québec.

Les liens d'amitié existants entre les deux hommes semblent s'être quelque peu relâchés vers la fin de la vie de Fréchette. Dans sa lettre du 6 juillet 1906, Blanchemain constate : « [...] il y a des siècles que je ne vous ai écrit » ; même constat le 1^{er} janvier 1908 : « Il y a très longtemps que je n'ai correspondu avec vous ». Cette lettre de Blanchemain et la suivante, du 25 mai 1908, resteront sans réponse, la mort du poète lauréat survenant le 31 mai.

ROGER SAUMUR

Les lettres de Louis Fréchette à

Alphonse Lusignan

1863 – 1881

Louis Fréchette a 24 ans lorsqu'il écrit sa première lettre à Alphonse Lusignan, il en aura 42 à la dernière. Il adressera en tout quatre-vingt-une lettres à son meilleur ami, qui est aussi son destinataire privilégié. Importantes quant au nombre, ces lettres le sont également pour la qualité unique du témoignage de l'écrivain. En effet, Louis Fréchette confiait à Lusignan aussi bien ses ambitions littéraires et ses visées politiques que ses soucis d'argent et ses projets matrimoniaux. Mais c'est de littérature surtout qu'il aimait à discourir. Il adresse à son correspondant les premiers états connus de poèmes entiers ou en cours de rédaction, il lui fait part de ses appréciations et commentaires à l'égard de la littérature et, quelques fois, à l'endroit des écrivains, il lui transmet les « correspondances » qu'il destine aux journaux canadiens de son exil de Chicago.

De la fin de l'année 1866 à la fin de l'année 1870, Fréchette écrit soixante de ses quatre-vingt-une lettres à Lusignan. Ainsi, 75 % de cette correspondance date de son séjour à Chicago. Alors même qu'il vit en exil, auréolé de cet état, au même titre qu'Octave Crémazie et Victor Hugo, il tient à prendre une part active, en dépit de l'éloignement, par la littérature et par le journalisme, à la vie publique de son pays d'origine.

La première lettre (non datée et qui fait penser à une note ou à un message qu'on laisserait sur un coin de table) date de l'époque où Fréchette et Lusignan partagent les mêmes chambres d'étudiants rue du Palais à Québec, soit vers 1863, tandis que la dernière lettre est datée du 15 juin 1881. Un peu moins de vingt ans sépare donc la première de la dernière lettre. Plus ou moins le même intervalle entre la publication du premier recueil, *Mes loisirs* (1863), et la reconnaissance officielle du poète par l'Académie française (1880).

Bien entendu, ces lettres abordent plusieurs sujets. Ceux qui reviennent avec le plus d'insistance et aussi avec le plus d'à-propos concernent la littérature (plus particulièrement la poésie, qui fait l'objet de quarante et une des quatre-vingt-une lettres), le journalisme et la politique. Rien d'étonnant : à l'époque, plus

qu'aujourd'hui sans doute, ces trois sujets ne formaient qu'une seule et même trame. À titre d'exemple : le poème *La voix d'un exilé*, lors de sa publication dans *Le Pays*, eut l'effet d'un véritable pamphlet politique contre les conservateurs du temps. D'autres sujets, secondaires ceux-là, peuvent aussi rendre compte du souci de Fréchette d'acquérir un certain prestige social : son intention de faire un bon mariage et ses besoins d'argent. Il aspirait à une union capable de lui assurer la tranquillité matérielle qu'il estimait indispensable à l'élaboration de son œuvre : « Je veux faire du bien à mon pays, et pour cela il me faut et je veux de la fortune », confessait-il à Lusignan dès le 20 mars 1868, justifiant ainsi auprès de son ami un projet de mariage avec une riche héritière américaine, de surcroît fille d'un ancien membre du Congrès.

C'est d'abord et avant tout par la littérature que Louis Fréchette comptait se faire une réputation parmi ses concitoyens. Dans ce but, il fit parvenir à Lusignan sept poèmes : 1° *La voix d'un exilé* (1^{re}, 2^e et 3^e années)¹, 2° « Le

1. Lusignan n'a pas conservé les manuscrits de *La voix d'un exilé*. Mais plusieurs des lettres que lui adressait Fréchette contiennent des fragments auxquels le poète apportait des corrections et des modifications.

premier coup de foudre », 3° « Réponse à Théodore Vibert », 4° « *Reminiscor* », 5° « Le Mississipi », 6° « *To My Friend Mary* » et 7° « Souvenir d'Arthabaska ». Dans tous les cas, sauf pour « Souvenir d'Arthabaska » (sans doute remis par Lusignan à la dédicataire : Louise Maihiot) et « Le Mississipi » (publié à la Nouvelle-Orléans et dans *Le Canadien*), Fréchette autorisa son correspondant à faire paraître ces textes dans les journaux canadiens, principalement dans *Le Pays*.

De ses poèmes, Louis Fréchette se préoccupait jusqu'à ce qu'ils soient publiés et même au-delà. S'il les envoyait à Lusignan, auquel il reconnaissait une nette supériorité en matière de langue et de grammaire, c'est pour que son ami les commente et surtout les corrige : « Déchiqète-la sans pitié ; j'ai comme tu sais, une confiance sans borne dans ton bon goût », lui écrit-il lorsqu'il lui expédie la « 3^e année de *La voix d'un exilé* ». Il insistait toujours aussi pour corriger les épreuves de ses poèmes – ou à tout le moins pour que Lusignan les révise – avant publication : « Prends garde de publier *La voix d'un exilé* sans m'envoyer d'épreuves ; j'ai des corrections importantes à faire » (8 avril 1868).

Fréchette voulait encore pour ses poèmes un maximum d'impact. À telle enseigne qu'il

donnait des indications précises quant au temps opportun pour la parution, anticipant ainsi la réaction qu'ils ne manqueraient pas de susciter dans la presse :

[...] *le Parlement siège, c'est le bon temps [...] Aussitôt que la pièce* [« La Voix [...] 3^e année »] *aura paru, tiens-toi à l'affût des journaux bleus qui vont probablement me tomber dessus, et envoie-moi tous ceux qui te tomberont sous la main* (27 avril 1869).

Toujours dans le but d'assurer à certains de ces poèmes une influence accrue, il demandait à Lusignan de les lire ou de les faire lire à des séances de l'Institut canadien de Montréal.

Il se souciait aussi du soin qu'on devait accorder à ses vers avant de les publier : « Inutile de te recommander la plus grande attention, surtout pour la ponctuation qui est à plusieurs endroits très importante pour le sens de la phrase » (26 avril 1869). Il n'est pas moins minutieux quant à la présentation générale du produit fini dans le journal : « [...] mets-la [la pièce de vers] dans la seconde page, s'il est possible, en assez petit caractère pour que chaque vers tienne dans une ligne » (8 avril 1868). La présentation matérielle de « *Reminiscor* » suscite une véritable

lettre de protestation, tellement il juge inadmissible le sort infligé à son poème :

Je viens de voir « Reminiscor » dans Le Pays. Il faut que tu n'aies pas corrigé les épreuves toi-même ou qu'ils [les typographes] soient trop bêtes pour imprimer des vers. C'est désolant de voir le nombre de coquilles et de fautes typographiques qu'on m'a faites [...] Si l'on me massacre ma Voix d'un exilé ainsi, j'en serai au désespoir (11 mai 1869).

Selon que Fréchette considère son poème comme un texte politique ou comme un texte purement lyrique, la manière de le rédiger, de même que la part de réel ou d'imagination qui lui est impartie diffèrent beaucoup. Avec *La voix d'un exilé*, il recherche le combat, l'affrontement avec les conservateurs. Il veut régler des comptes : « C'est chiqué. Je flagelle sans pitié. J'en ai fini avec les ménagements », écrit-il, le 13 février 1867, à Lusignan. Alors qu'il envisage tout autrement « *Reminiscor* » :

tu as dû trouver mes rimes soignées ! Ces vers de dix syllabes séparés au milieu ne sont en vogue que depuis quelques années. Ils s'adaptent fort bien au genre pittoresque ou léger (2 avril 1869).

Quant à la poésie militante, elle devait avoir un rapport étroit avec l'événement politique ; lorsque George-Étienne Cartier reçut le titre de baronnet, Fréchette envoya sur-le-champ trois nouvelles strophes à Lusignan pour marquer le coup. Cette concomitance n'étant pas nécessaire dans le cas d'un poème comme « *Reminiscor* », il fera remarquer à son ami :

Tu trouveras dans mon poème une foule d'inexactitudes sous le rapport historique, mais tu sais que la poésie n'y regarde pas. Et puis ce n'est pas l'affaire du public (22 mars 1869).

On le voit, l'intérêt de Louis Fréchette pour ses poèmes, de la rédaction à la réception en passant par la publication, ne se dément jamais. Rien d'étonnant si l'on sait qu'il écrivait toujours (sauf ses lettres, bien entendu) dans le but d'être publié. Il avait donc le souci de séduire le lecteur, de le convaincre tout autant du bien-fondé de son idéologie politique que de la qualité de sa sensibilité poétique. Prétendant au statut de poète national, il se fait la voix de la liberté qui rappelle sans cesse au peuple le nom de son tyran.

On pourrait s'étonner d'ailleurs que de Chicago où il avait acquis rapidement du prestige auprès de ses concitoyens franco-

américains (à tel point qu'il agissait dès son arrivée à titre de secrétaire d'une assemblée de Canadiens), Fréchette continuât à s'intéresser prioritairement à la vie politique canadienne. Il aurait été tout naturel que, établi aux États-Unis pour y rester « définitivement », (c'est le mot qu'il utilise), il cessât de prendre part au débat politique canadien, surtout qu'il avait trouvé dans la république voisine une terre d'asile à sa mesure : « Il faut vivre aux États-Unis, écrivait-il le 2 janvier 1868, pour savoir qu'est-ce que l'on entend par "la liberté". » C'est que, disciple de Louis-Joseph Papineau (auquel il dédiait « la 3^e année de *La voix d'un exilé* ») et farouche adversaire de la Confédération canadienne, il pouvait s'installer à demeure aux États-Unis, rédiger un journal à Chicago (*L'Observateur*, puis *L'Amérique*, qu'Alexandre Bélisle présente, dans son *Histoire de la presse franco-américaine*², comme des journaux canadiens des États-Unis), se faire correspondant du *Pays*, entretenir des polémiques avec les journaux bleus, traiter en somme plus souvent de politique canadienne que de politique américaine, puisque, selon lui, l'annexion du Canada

2. A. BÉLISLE, *Histoire de la presse franco-américaine*, Worcester, *L'Opinion publique*, 1911, p. 28.

à la grande république du sud n'était qu'une question de temps – c'est du moins ce qu'il anticipe de l'évolution de la guerre franco-prussienne :

[...] le conflit européen qui se prépare va considérablement modifier la question. L'Angleterre ne peut manquer d'être entraînée dans la bagarre et alors elle se trouve forcée de céder le Canada pour régler les réclamations de l'Alabama [...] Si le vent tourne de ce côté, c'est l'annexion l'année prochaine (26 novembre 1870).

Mais pour prendre part, de Chicago, à la vie politique canadienne, il fallait tout de même ici un ami sûr, qui lui expédie régulièrement des journaux canadiens et lui procure un lieu où faire paraître ses articles. Le choix du rédacteur du *Pays* est d'autant plus judicieux qu'il a avec lui une étroite parenté d'opinions, de vues et d'aspirations.

D'emblée, dès son arrivée à Chicago, Fréchette propose à son ami Lusignan d'écrire une « correspondance » régulière pour son journal, ne demandant en retour qu'un abonnement gratuit. Il lui offre instantanément aussi, lorsque Lusignan lui confie son projet de création d'une revue littéraire, de collaborer à cette revue. C'est qu'il tient à être lu au

Canada : « Coupe, retranche, modifie tant qu'il te plaira, mais publie-la, j'y tiens », écrit-il le 30 mai 1867 à son ami, à propos de sa réplique au grand quotidien conservateur de Montréal, *La Minerve*, qui avait dénoncé « la 1^e année de *La voix d'un exilé* ». Et c'est aussi qu'il voyait peu de journaux prêts à prendre ses articles : « Ménage *Le Pays*, sapristi ; songe que s'il nous fermait ses colonnes... » (27 avril 1869).

Mais ce désir d'être publié, d'être un commentateur régulier de la vie politique canadienne, ou mieux, d'être celui qui crée l'événement, ne lui fait pas perdre de vue l'instabilité du métier de journaliste. Lorsque Lusignan lui fait part de ses déboires avec *Le Pays*, d'instinct il se range à ses côtés :

Comment des hommes comme les Laframboise, les Dorion et autres qui après tout profitent seuls des luttes que nous soutenons en payant de notre personne, n'ont pas le courage de trouver un 800 \$ pour faire vivre le seul écrivain qui leur reste ! Voilà ce qui achève de me dégoûter du Canada ; c'est un pays où les plus belles qualités du cœur ont fait place à la mesquinerie [...] Tiens, mon cher, [...] jamais je ne remettrais les pieds sur cette terre ingrate du Canada ; où le cœur se fane, où le

génie s'étiole, où l'âme est forcée de se vendre pour avoir son coin de terre au soleil (2 juin 1868).

Les désillusions de Fréchette, ses impatiences envers la direction du *Pays*, comme ses inquiétudes puis ses indignations quant au traitement réservé à ses textes, disent assez que l'écrivain était à la merci du journal qui lui prenait ses écrits :

Cassez-vous la tête pour écrire quelque chose de beau, compromettez-vous dans un parti politique, on vous paiera en vous traitant cavalièrement, et à peine si vous pourrez trouver un journal qui publie vos écrits [...] On dirait que lorsqu'on leur fournit de la copie, ils nous font une faveur en la publiant (2 juin 1869).

Mal payé, le journaliste d'opinion voyait sa marge de manœuvre réduite à néant, ruinait ses chances d'aller porter sa copie ailleurs que dans les médias de son parti. De fait, l'écriture ne fait vivre personne ici. Et quand, à force de ténacité, un écrivain connaît un succès qui pourrait lui rapporter quelque argent, on peut lui prendre son bien sans vergogne, les lois canadiennes protégeant peu ou mal les auteurs :

J'avais l'intention d'aller faire jouer ma pièce [Papineau] à Ottawa ; mais voilà que des idiots s'en emparent, la massacrent et me privent du bénéfice que j'ai le droit de tirer de mon travail (novembre 1880).

L'écriture rapportant peu, l'écrivain doit obligatoirement avoir un deuxième métier qui assure sa survie. Ainsi, lorsque Fréchette caresse en 1869 le rêve d'aller vivre en Europe où « toutes les facilités possibles de tenter la fortune littéraire » lui seraient offertes, c'est qu'il croyait pouvoir obtenir le poste de secrétaire particulier du futur ambassadeur américain à Bruxelles : la sécurité matérielle acquise, il aurait pu alors consacrer le reste – ou le meilleur – de son temps à sa tâche d'écrivain. Malheureusement pour lui, le Sénat américain ignora le candidat qui lui aurait permis de réaliser ce rêve. Or, tenter seul, sans argent, sans appui, de se faire un nom en France ne lui souriait guère – peut-être se rappelait-il les mésaventures d'un Octave Crémazie ou d'un Arthur Buies :

Je suis à mettre la dernière main à un poème : « Les fiancés de l'Ottawa », que j'ai l'intention de publier à Paris avec dédicace à Longfellow. Je soigne cela en conséquence. Si je réussissais, il se pourrait

LES LETTRES DE FRÉCHETTE À LUSIGNAN

que j'allasse tenter la fortune littéraire en France. Mais cela ne me tente pas [...] Il m'en coûterait d'aller me mettre des menottes et des fers aux pieds là-bas (9 mai 1868) !

En réalité, la vie n'est facile nulle part pour les poètes. À trente-deux ans, Fréchette rentre à Lévis, où il compte bien, à la faveur d'une élection fédérale, remporter le siège de ce comté pour le parti libéral. Entre-temps, il exercera sa profession d'avocat.

Le métier d'écrivain lui a quand même valu une certaine renommée, sinon la gloire, auprès des partisans libéraux. C'est ce dont il a le plus grand besoin pour se faire élire à la Chambre des Communes. Il laisse donc, pour un temps, tomber la poésie pour la politique, et c'est sur les *hustings* qu'il se fera bientôt une solide réputation de bagarreur.

DOCUMENT

Une lettre de Louis Fréchette à Albert Mérat

par

JACQUES BLAIS

D'environ juin 1877 à janvier 1879, avec un rare esprit d'autopropagande et une vive avidité de chasseur d'autographes, Louis Fréchette adresse des exemplaires de son troisième recueil de poésies, *Pêle-mêle*, à près de soixante-dix écrivains, critiques, directeurs ou chroniqueurs littéraires de revues et de journaux, hommes politiques d'ici et d'ailleurs. Parmi ces destinataires : Albert Mérat.

Voici la lettre¹ qui accompagnait l'envoi de *Pêle-mêle* au poète parnassien :

1. Cette lettre se trouve à la Bibliothèque Nationale (Paris), Département des manuscrits, nouvelles acquisitions françaises 10393 : Correspondance d'Albert Mérat, 1, A-G, folio 228.

Lévis², P.Q. Canada
7 Juin 1877.

M. Albert Mérat,

Cher Poète,

Je prends la liberté de vous adresser quelques vers canadiens que j'ai réunis en volume. Si vous daignez y jeter un coup d'œil, veuillez ne pas oublier que je ne suis ni Français ni littérateur. Mon seul mérite est d'aimer les beaux vers, et³ le peu des vôtres que j'ai pu lire⁴ m'ont causé un

-
2. En juin 1877, l'avocat Louis Fréchette a ses bureaux à Québec, 22, rue Saint-Pierre ; il loge au Albion Hotel, 31, du Palais. Mais sa résidence principale est à Lévis, rue Fraser, depuis son mariage avec Emma Beaudry, le 10 juillet 1876. Un peu avant le 30 juillet 1879, Fréchette donnera comme lieu de résidence le 629, rue Ontario, Montréal.
 3. Au lieu de la conjonction, le manuscrit porte un signe qui équivaut à la perluète.
 4. On peut présumer que Fréchette avait au moins pris connaissance de l'un ou l'autre des volumes du *Parnasse contemporain. Recueil de vers nouveaux*, parus en 1866, 1871 et 1876 chez l'éditeur Alphonse Lemerre, qui tenait librairie (« presque une échoppe », selon Catulle Mendès) passage Choiseul, à Paris, lieu de rencontre des admirateurs de Leconte de Lisle.

UNE LETTRE DE FRÉCHETTE À MÉRAT

plaisir que j'aime à vous manifester, en vous priant de me croire :

Votre bien dévoué,

L. H. Fréchette

*Député au Parlement fédéral canadien*⁵

En dépit de son laconisme, cette lettre révèle que Fréchette savait mener à l'occasion d'adroites manœuvres diplomatiques. Bien que le message coule apparemment de source, chaque mot et chaque formule sont choisis de manière à produire une curieuse impression de présence-absence. L'intrus qui manifeste ainsi son existence déclare du même coup qu'il n'aspire à aucune concurrence, n'étant ni du pays ni de la profession de son destinataire ; d'entrée de jeu, il réclame un statut d'étranger. Récurrence de ce message, la mention « Député au Parlement fédéral canadien » – qui s'étale en toutes lettres sous la signature – n'en confère pas moins à ce « sous-préfet aux champs » un soupçon de respectabilité, de même qu'une certaine officialité à sa démarche. De surcroît, cet amateur de beaux vers a un goût sûr : en témoigne l'appréciation, vague à souhait, de l'œuvre du « Cher Poète ».

5. Voir annexe, p. 75-76.

Pour Fréchette, Albert Mérat est une cible de choix⁶. C'est l'un des quatorze poètes (sur quatre-vingt-dix-neuf) dont on retrouve des textes dans chacun des trois volumes du *Parnasse contemporain*. Presque du même âge⁷, Mérat et Fréchette publiaient la même année leur premier recueil de poésies⁸. Quatorze ans

-
6. Liste partielle des destinataires français de *Pèlemêle* : Émile Augier, Auguste Barbier, Alexandre Dumas fils, Victor Hugo et Jules Simon, de l'Académie française ; Théodore de Banville, Emmanuel des Essarts, Auguste Lacaussade, Georges Lafenestre, Léon Laurent-Pichat, Charles-Marie Leconte de Lisle, André Lemoyne, Eugène Manuel, Achille Millien, Joséphin Soulayr et André Theuriet, poètes parnassiens ; Jules Claretie, Gustave Droz, Paul Féval, Octave Feuillet, écrivains fort connus du grand public.
 7. Leurs dates d'existence coïncident presque : pour Louis Fréchette, 16 novembre 1839–31 mai 1908 ; pour Albert Mérat, 28 mars 1840–16 janvier 1909.
 8. En 1863, Fréchette publie *Mes loisirs* et Mérat, en collaboration avec Léon Valade, *Avril, Mai, Juin*. D'avoir ainsi publié leur premier recueil la même année leur vaut d'être juxtaposés dans l'anthologie de Gérard Walch : *Anthologie des poètes français contemporains*, tome premier, Paris, Delagrave éditeur, 1919, p. 220-229. Une notice de Walch (p. 224) nous apprend que le fonctionnaire Mérat, en 1877, est « attaché à la présidence du Sénat ». D'août 1876 au milieu de 1878, sa correspondance lui est adressée aux bureaux de *La Vie littéraire* (hebdomadaire éphé-

plus tard, Mérat avait publié huit autres recueils, depuis *Les chimères* (1866) jusqu'*Au fil de l'eau* (1877), tous chez Alphonse Lemerre, et son œuvre, même aujourd'hui, trouve grâce auprès de l'auteur de l'anthologie la plus récente de la poésie parnassienne, Luc Decaunes, qui lui réserve à peine moins d'espace qu'à Leconte de Lisle, Banville et Gautier, autant qu'à Verlaine et à Mallarmé :

[...] *dans la foule assez mêlée des invités du Parnasse, Mérat vient au tout premier rang, tant pour la finesse de la sensibilité que pour la précision du trait ; et il possède une « voix », ce qui n'est pas donné à tout le monde* ?.

Des quatorze poèmes ou fragments de poèmes que retient Decaunes, six sont des sonnets. On sait quel prix les parnassiens accordaient à la maîtrise de ce poème à forme fixe, d'où sans doute le soin que mit Fréchette à placer, en seconde partie de *Pêle-mêle*, une séquence de quinze sonnets (trois autres sont de

mère fondé le 28 octobre 1875), 6, rue Lallier, Paris.

9. Luc Decaunes, *La poésie parnassienne de Gautier à Rimbaud*, collection « P.S. » Seghers, (1977), p. [184].

Prosper Blanchemain et d'Alfred Garneau¹⁰), question de prouver à ses collègues français qu'il pratique lui aussi certaines techniques de l'esthétique à la mode, que ce lointain habitant du « *pays des sauvages*¹¹ » sait parler la langue des civilisés. Le fameux décalage chronologique de l'écriture québécoise par rapport à l'écriture française ne joue pas ici.

On a beau s'en surprendre et trouver à cela des motifs plus ou moins intéressés : le fait est que plusieurs des correspondants de Fréchette ont loué la modernité de *Pêle-mêle*. Plus explicite qu'Auguste Lacaussade, qui écrit à Fréchette : « [...] les secrets de la lyre moderne vous sont connus¹² », plus précis qu'Alfred Chérié, le directeur du *Sonnettiste* et de la *Revue des poètes*, qui s'adonne à la surenchère : « [...] il est plus d'un de nos maîtres à

10. À la demande de Fréchette, Alfred Garneau rédigera une préface – en vers – qui ne paraîtra finalement pas dans *Pêle-mêle* (voir *L'Opinion publique* du 26 juillet 1877, p. 356). Le texte de Garneau, « Pour servir de préface », se trouve aux Archives nationales du Canada, fonds Fréchette, boîte VI, dossier 4.

11. L'expression provient d'une lettre de Fréchette au *Journal d'Elbeuf*, 1^{er} janvier 1879 (voir la note 20 du présent article).

12. Lettre d'Auguste Lacaussade, Versailles, 31 octobre 1878, reproduite dans *L'Opinion publique*, 20 février 1879, p. 86.

qui je pourrais vous comparer¹³ », Léon Laurent-Pichat proclame : « Vous êtes maître des rythmes, comme un habitué du passage Choiseul. » À propos de la série des sonnets en italique, il affirme que « Chacun de ces morceaux est une pierre taillée d'une main savante¹⁴ ». Certes, Achille Millien¹⁵ constate que ce parnassien n'est pas de stricte observance : il fait trop peu de cas du critère de l'impassibilité ; du reste, passablement de lecteurs attribuent aux thèmes et aux procédés de Fréchette des affinités romantiques. Mais

-
13. Lettre d'Alfred Chérié, Paris, 3 octobre 1878 (*L'Opinion publique*, 26 décembre 1878, p. 614). Le chroniqueur anonyme du *Propagateur du Var* (février 1878) estime que « grand nombre » des vers de Fréchette « ont peu d'égaux dans la littérature française » (*L'Opinion publique*, 12 décembre 1878, p. 592).
 14. Lettre de Léon Laurent-Pichat, sénateur d'extrême-gauche et « parnassien d'occasion » (selon Decaunes, *op. cit.*, p. 28), Benzeval-Calvados, 1^{er} septembre 1877 (*L'Opinion publique*, 14 novembre 1878, p. 542). En novembre 1879, John Lespérance présentera brièvement l'œuvre de Fréchette à la fin d'une étude fort documentée intitulée « American and Canadian Sonnets » (*Rose-Belford's Canadian Monthly and National Review*, p. 449-455).
 15. Lettre d'Achille Millien, Beaumont-la-Ferrière (Nièvre), 29 octobre 1877 (*L'Opinion publique*, 28 novembre 1878, p. 566).

cette alliance du « rare cachet de naturel » et du « véritable souffle parnassien¹⁶ » semble plaire, notamment aux écrivains régionalistes, peu enclins à tolérer l'espèce de dictature culturelle qu'exercent leurs confrères parisiens : « [...] le dégoût d'une littérature torturée nous fait soupirer après le naturel et la simplicité », écrit le chroniqueur anonyme de *La Gazette des Bouches du Rhône*¹⁷. D'Aix, le félibre Léon de Berluc-Pérussis est reconnaissant à Fréchette de résister à la tendance matérialiste du moment : « Par le temps de réalistes et de parnassiens qui court, on est heureux de sentir ce souffle spiritualiste, de voir un poète planer dans les idéales sphères tant abandonnées¹⁸. » Décidément, l'éclectisme de *Pêle-mêle* est un atout majeur.

De tout cela que ses lecteurs lui prodiguent : louanges dithyrambiques, mais aussi critiques pertinentes, Fréchette fera son profit.

16. [Anonyme], *Le Journal de Montmédy*, Paris, 8 février 1877 (*L'Opinion publique*, 12 décembre 1878, p. 592).

17. [Anonyme], *La Gazette des Bouches du Rhône*, Arles, 22 septembre 1877 (*L'Opinion publique*, 6 février 1879, p. 65).

18. Lettre de Léon de Berluc-Pérussis, Château de Porchères, près Forcalquier (Basses-Alpes), 12 novembre 1877 (*L'Opinion publique*, 2 janvier 1879, p. 9).

S'il hésite et croit judicieux de n'inscrire au concours qu'un recueil de sonnets (*Les oiseaux de neige*¹⁹), il revient vite sur sa décision et joint à l'ouvrage la série plus traditionnelle des *Fleurs boréales*, de nature à se mériter un plus large public. Il sait désormais ce qui plaît et déplaît au point de vue poétique, perçoit que la troisième République est depuis peu soucieuse de renforcer son influence dans le monde et reçoit, d'amis dévoués comme Théodore Vibert, Prosper Blanchemain, Xavier Marmier et Jules Claretie, de précieux conseils de stratégie : tout ce qu'il faut pour aller de l'avant. David M. Hayne a raison : pour Fréchette, la diffusion en France de *Pêle-mêle* est une « lointaine préparation de son couronnement²⁰ ».

19. Brouillon d'une lettre de Fréchette, le 31 mars 1879, à Prosper Blanchemain, Archives nationales du Canada, fonds Fréchette, vol. I, folio 597.

20. David M. Hayne, « *Pêle-mêle*, fantaisies et souvenirs poétiques de Louis Fréchette », *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, sous la direction de Maurice Lemire, tome I : *Des origines à 1900*, Montréal, Fides, 1978, p. 568. Voir aussi, du même auteur, « *Les fleurs boréales. Les oiseaux de neige*, recueil de poésies par Louis Fréchette », *ibid.*, p. 266-268. Je ne connais qu'une autre de ces lettres qui ont servi à la promotion de *Pêle-mêle* ; on en trouve le texte dans un compte rendu du

JACQUES BLAIS

Journal d'Elbeuf, Seine-Inférieure, 1^{er} janvier 1879 (*L'Opinion publique*, 6 février 1879, p. 65) : « Peut-être, nous écrivait l'auteur en nous adressant sympathiquement ce volume, aurez-vous la curiosité de lire des vers faits au *pays des sauvages*, et voudrez-vous bien accorder quelque sympathie à ce Français d'outre-mer, assez hardi pour tenter une excursion sur le parnasse parisien. Vous songerez, en me lisant, que je vis dans un pays anglais, presque aux antipodes de la France que je n'ai jamais visitée ; que je ne suis pas un littérateur, mais un avocat... etc. » À quelque dix-huit mois d'intervalle par rapport à la lettre à Mérat, les arguments n'ont guère changé.

ANNEXE

Enfin élu député libéral de Lévis au Parlement d'Ottawa, le 2 février 1874, Fréchette est à la veille de voir le terme de sa carrière d'homme politique. Les campagnes électorales se succèdent en 1878. Aux élections provinciales du 1^{er} mai, l'électorat québécois élit un nombre accru de députés libéraux, ce qui constitue en quelque sorte l'approbation du « coup d'État » du lieutenant-gouverneur (libéral) Luc Letellier de Saint-Just, qui avait, le 2 mars, démis de ses fonctions le premier ministre conservateur Charles de Boucherville – malgré une majorité en Chambre – et chargé le libéral Henri-Gustave Joly de Lotbinière de former un nouveau cabinet. À ces élections, Fréchette parvient à faire élire son candidat, Étienne-Théodore Pâquet, dans sa circonscription de Lévis (assistance qu'il se reprochera plus tard, quand le député libéral Pâquet, dès le 2

septembre et davantage le 29 octobre 1879, basculera dans le camp conservateur). Il est moins favorisé, personnellement, aux élections fédérales du 17 septembre, quand son adversaire de toujours, le docteur Joseph-Goderic Blanchet, remporte la victoire. La déception de l'échec, l'ingratitude du gouvernement Joly qui ne le nomme pas juge des sessions de quartier, feront qu'il voudra tourner la page de la politique et tenter fortune dans la carrière littéraire. Dès le début de mars 1879, il se jette dans la course au prix Montyon, même si l'aventure l'effraie... – c'est du moins ce qu'il prétend. Voir la lettre du 20 juin 1878 à Léon Laurent-Pichat (Archives nationales du Québec, Québec, AP-P-1652), les lettres à Prosper Blanchemain du 14 octobre 1878 (Archives nationales du Canada, fonds Fréchette, 1, folios 585 à 588) et du 31 mars 1879 (*ibid.*, f. 597).

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	7
Jacques Blais, L'épicier des poètes ou Louis Fréchette épistolier et la constitution d'une littérature	9
Hélène Marcotte, Correspondance Louis Fréchette – Paul Blanchemain : des lettres et des hommes au XIX ^e siècle	33
Roger Saumur, Les lettres de Louis Fréchette à Alphonse Lusignan 1863 – 1881	51
Jacques Blais, Une lettre de Louis Fréchette à Albert Mérat	65

NUIT BLANCHE ÉDITEUR
TITRES DISPONIBLES

Collection « Littératures »

Hans-Jürgen GREIF (dir.), *Arts et littérature.*

Avec des textes de : Michel BUTOR, Gilles PELLERIN,
Irène BRISSON, Raymond JOLY, Jean-Marcel
PAQUETTE, Paul-André BOURQUE et Jacques
DESAUTELS.

173 p.

isbn : 2-920949-00-4

Hans-Jürgen GREIF (dir.), *Le risque de lire.*

Avec des textes de : Louise MILOT, Denise JARDON,
Maurice ÉMOND, Irène PERELLI-CONTOS, Denis
SAINT-JACQUES, André DAVIAULT, Hans-Jürgen
GREIF et Elliott MOORE.

175 p.

isbn : 2-920949-01-2

Denis SAINT-JACQUES et Roger DE LA GARDE (dir.),
*Les pratiques culturelles de grande consommation. Le
marché francophone.*

254 p.

isbn : 2-921053-10-1

Collection « Terre américaine »,
(sous la direction d'Alain Beaulieu et de Jean Morency)

Alain BEAULIEU, *Convertir les fils de Caïn. Jésuites et amérindiens nomades en Nouvelle-France, 1632-1642*. Avec une préface de Denys Delâge, Illustrations. 177 p. isbn : 2-921053-04-7

Les Cahiers du
Centre de recherche en littérature
québécoise
(CRELIQ)
de l'Université Laval

Série « Anthologies »

Louise MILOT, Aurise DESCHAMPS et Madeleine GODIN, *Le cœur à l'aventure*.
Neuf aventures mettant en vedette : Le sergent Colette UZ-16, l'as femme détective canadienne-française ; la belle Françoise AC-12, l'incomparable espionne canadienne-française ; Diane, la belle aventurière. 373 p. isbn : 2-920801-20-1

Série « Bibliographies »

Denis CARRIER, *Bibliographie analytique d'Yves Thériault (1940-1984)*. 326 p. isbn : 2-920801-02-3

Dominique HUDON, *Bibliographie analytique et critique des articles de revues sur Louis Fréchette (1863-1983)*.

269 p.

isbn : 2-920801-08-2

Aurélien BOIVIN, Maurice ÉMOND et Michel LORD, *Bibliographie analytique de la science-fiction et du fantastique québécois (1960-1985)*.

579 p.

isbn : 2-921053-07-1

Série « Colloques »

François DUMONT et France FORTIER (dir.), *Littérature québécoise : la recherche en émergence*.

Actes du deuxième colloque interuniversitaire des jeunes chercheur(e)s en littérature québécoise, tenu les 13, 14 et 15 juin 1990 au Centre de recherche en littérature québécoise de l'Université Laval.

244 p.

isbn : 2-921053-06-3

Paul-André BOURQUE, Pierre HÉTU, Marty LAFOREST et Vincent NADEAU, *Écrire pour les médias. Théories et pratiques en matière d'édition critique de textes médiatiques*.

146 p.

isbn : 2-921053-08-X

Série « Études »

Michel LORD, *En quête du roman gothique québécois (1837-1860). Tradition littéraire et imaginaire romanesque*.

157 p.

isbn : 2-920801-04-X

Jean MORENCY, *Un roman du regard. La montagne secrète de Gabrielle Roy*.

97 p.

isbn : 2-920801-05-8

Max ROY, *Parti pris et l'enjeu du récit*.
190 p. isbn : 2-921053-06-6

Jeanne TURCOTTE, *Entre l'ondine et la vestale. Analyse des Hauts cris de Suzanne Paradis*.
148 p. isbn : 2-920801-03-9

France NAZAIR GARANT, *Ève et le Cheval de grève. Contribution à l'étude de l'imaginaire d'Anne Hébert*.
183 p. isbn : 2-920801-19-8

Alain FOURNIER, *Un best-seller de la Révolution tranquille : Les Insolences du Frère Untel*.
151 p. isbn : 2-920801-18-X

Esther PELLETIER, *Écrire pour le cinéma. Le scénario et l'industrie du cinéma québécois*.
242 p. isbn : 2-921053-09-8

Série « Recherche »

Joseph MELANÇON, Clément MOISAN et Max ROY, *Le discours d'une didactique. La formation littéraire dans l'enseignement classique au Québec (1852-1967)*.
451 p. isbn : 2-920801-16-3

Série « Séminaire »

Jacques BLAIS (dir.), *Analyse génétique d'un épisode de Menaud, maître-draveur : la mort de Joson*.
71 p. isbn : 2-921053-02-0

Jacques BLAIS (dir.), *Le dossier épistolaire de Menaud, maître-draveur : 1937-1938*.
59 p. isbn : 2-921053-03-9

Maurice ÉMOND (dir.), *Les voix du fantastique québécois.*

246 p.

isbn : 2-921053-05-5

Jacques BLAIS, Hélène MARCOTTE, Roger SAUMUR,
Louis Fréchette, épistolier.

77 p.

isbn : 2-921053-11-X

Achévé d'imprimer
pour le compte de Nuit blanche éditeur
sur les presses des Ateliers graphiques
Marc Veilleux inc.
en décembre 1992

*Jacques Blais
Hélène Marcotte
Roger Saumur*

SÉRIE « SÉMINAIRES »
N° 4

LES CAHIERS
DU CENTRE DE RECHERCHE
EN LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE (CRELIQ)
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

NUIT BLANCHE ÉDITEUR

ISBN 2-921053-11-X



9 782921 053112